

Le chômage des informaticiens a baissé de 1,5 % en 2011

Le marché de l'emploi informatique est resté « *quasi-stable* » l'an dernier. « *En perdant seulement 500 demandeurs d'emploi sur l'année 2011 (32 200 vs. 32 700 en 2010), le chômage dans l'informatique a baissé deux fois moins qu'en 2010. Toutefois, aussi faible soit-elle, cette baisse est appréciable par rapport aux chiffres macro-économiques* », s'est félicité **le Munci**, association professionnelle des informaticiens, à la suite de la publication [des derniers chiffres](#) de la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques au sein du ministère de l'Emploi).

En effet, tous secteurs confondus, le chômage en France a progressé de 5,6 % en 2011. Par ailleurs, le taux de chômage des informaticiens (6 % pour les catégories A, B, C) est plus faible que le taux de chômage moyen au niveau national (9,3 %).

Des prévisions 2012 en berne

Le Munci, qui regroupe 2400 membres salariés, indépendants et demandeurs d'emploi des professions du numérique, confirme s'attendre à une hausse du chômage des informaticiens de 10 % à 30 % cette année. « *L'emploi informatique demeure fortement cyclique compte tenu de la part croissante que prennent les services informatiques, lesquels jouent principalement le rôle de variables d'ajustement des grandes entreprises à la conjoncture, et ce malgré la hausse des prestations récurrentes (infogérance...)* », ajoute l'association.

Celle-ci rappelle qu'après l'éclatement de la bulle internet, sur l'exercice 2002-2003, le chômage des informaticiens a triplé en France, et qu'il a doublé durant la crise financière de 2008-2009. À quand le retour au plein emploi ?